

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
 - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

Expert en finance de marché

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Elaboration de solutions de développement économique (investissements)</p> <p>A1.1. Veille économique juridique et sociale, environnementale et financière de l'écosystème financier (marché)</p>	<p>C1.1 Elaborer un système de veille scientifique, technologique, économique, réglementaire et environnemental en s'appuyant sur des outils de veille et d'analyse stratégique afin d'évaluer les tendances et évolutions inhérentes au marché de la finance.</p>	<p>Mise en situation professionnelle / Mémoire : A partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif, portant sur la mise en place d'une stratégie de développement, le candidat doit réaliser une étude de marché prospective (économique juridique et sociales...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de veille mis en place permet de suivre de manière efficace l'évolution des réglementations fiscales, les cours de marché, ainsi que l'actualité économique et financière pouvant entraîner des répercussions sur le projet d'investissement - Les outils de veille et d'analyse utilisés sont adéquats au regard des objectifs recherchés et permettent d'étudier différents angles ou aspects du marché sur un périmètre défini - Les différents enjeux économiques, environnementaux, juridiques et sociaux sont bien identifiés tant sur le plan technique des produits financiers à haute valeur ajoutée que sur les évolutions futures
<p>A1.2. Etude des marchés financiers</p>	<p>C1.2. Analyser la dynamique des marchés financiers sur le plan national et international en évaluant les risques économiques et opportunités en termes d'investissements financiers et en réalisant un état des évolutions boursières et/ou indices de références du marché afin d'identifier les secteurs d'activité et entreprises ayant un potentiel de création</p>	<p>Mise en situation professionnelle / Mémoire : A partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif, portant sur la mise en place d'une stratégie de développement, le candidat doit réaliser une étude de marché prospective (économique juridique et sociales...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les recherches effectuées sur les modèles et tendances du marché couvrent un large éventail d'informations sur l'environnement et ses évolutions futures - Les outils de collecte utilisés sont pertinents - La stratégie d'analyse permet de déterminer avec précision les

Expert en finance de marché

	de valeurs financière pour l'entreprise actionnaire.		<p>indicateurs qui vont prendre ou perdre de la valeur (Identification des signaux faibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux sociétaux, les grandes tendances économiques et leurs effets sur l'organisation sont répertoriés
<p>A13. Mise en place d'une stratégie de collecte et d'analyse de données (Traitement automatisé des données financières)</p>	<p>C1.3. Définir une stratégie de collecte et de synthèse de données en mettant en place un programme (algorithmes) ou outils de récupération de données et en les analysant afin de les rendre exploitables.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas réel ou fictif, le candidat doit traiter une masse de données fictives ou éparses, le candidat doit proposer un ou plusieurs algorithmes permettant leur consolidation et leur nettoyage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'outil de traitement des données proposé permet de produire rapidement les principaux indicateurs utiles en termes de rentabilité, solvabilité et risque... - Les lignes de codes informatiques écrites permettent de traiter les données depuis une base de données. - Les traitements de données se font de manière dynamique sur la base des requêtes depuis une interface développée par le candidat (outils IA et d'automatisation, modèle mathématique).
	<p>C1.4. Etablir des modèles de prévisions financières et économiques en réalisant des analyses statistiques et économétriques et en traduisant les données en information opérationnelle et stratégique afin de faciliter la prise de décisions</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base de données fictives ou réelles le candidat propose une ou plusieurs techniques statistiques ou économétriques afin de classifier et/ou d'expliquer un ou plusieurs phénomène(s) financier(s) ou économique(s).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'analyse permettent de mettre en évidence les classifications ou des liens entre différentes variables. - Le candidat propose des mesures d'évaluation du pouvoir explicatif / prédictif des modèles proposés (R^2 ajusté, Test de student, test de Fisher, courbe ROC...). - Le candidat restitue ses résultats de manière claire et ordonné et les interprète correctement pour expliquer les phénomènes.

Expert en finance de marché

			<ul style="list-style-type: none"> - Les données / résultats sont vulgarisées et compréhensibles (traduits de manière synthétique et exploitable).
<p>A1.4. Valorisation des instruments financiers</p>	<p>C1.5. Evaluer la valeur de marché d'un produit dérivé en appliquant des formules mathématiques ou en réalisant des simulations à l'aide d'algorithmes afin de valoriser les instruments financiers.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : à partir d'un cas réel ou fictif portant sur la valorisation de produits financiers, le candidat propose des méthodes de valorisation des produits dérivés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat choisi la méthode adéquate au(x) produit(s) dérivé(s) qui lui est(sont) présenté(s) (Blacks and Scholes, modèle binomial, ou simulations de Monte-Carlo) - Le candidat est capable d'adapter l'algorithme à la situation qui lui est présentée. - Le candidat explique les avantages et inconvénients des différentes méthodes de valorisation en terme de flexibilité et de temps de calcul. - La valeur de marché est évaluée sous différents angles pour avoir une vue globale du risque (couplage du risque de marché et le risque de liquidité).
<p>A1.5. Conseil sur les solutions d'investissements, placements</p>	<p>C1.6. Elaborer un produit structuré à destination d'un investisseur en s'appuyant sur différents instruments financiers (obligations et produits dérivés) afin de proposer un objectif de rentabilité adapté à son profil de risque.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base d'un cas pratique, portant sur un projet d'investissement (placement de produit financiers), le candidat propose un ou plusieurs produits structurés satisfaisant des contraintes de risques et de rentabilité imposées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le ou les produits structurés proposés respectent les normes réglementaires en vigueur et le profil de risque du client. - Le candidat propose et chiffre plusieurs scénarios en fonction de l'évolution du sous-jacent. - Les solutions permettent d'adapter le profil de rendement /risque de l'investisseur et de diminuer les risques de pertes en capital.

Expert en finance de marché

			<ul style="list-style-type: none">- Le produit structuré est élaboré en tenant compte du sous-jacent et de l'univers d'investissement (matière premières, action, indices boursiers, France, Europe...), du type de structure et du niveau de protection en capital (capitalisation, distribution, participation, capital protégé), du rendement espéré et de la durée maximale de l'investissement.- La composition du produit structuré est constituée sur la base d'au moins deux éléments : une brique obligatoire et une brique optionnelle (produits dérivés).
--	--	--	---

Expert en finance de marché

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A2. Gestion de portefeuilles financiers (d'actifs/ boursiers)</p> <p>A2.1. Etude financière et économique</p>	<p>C2.1. Réaliser une analyse macroéconomique s'appuyant sur l'ensemble des informations financières et économiques disponibles afin d'identifier les phases économiques actuelles et futures permettant d'optimiser les investissements.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif, portant sur la mise en place d'une stratégie de développement, le candidat doit réaliser une analyse macro-économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie correctement la phase du cycle économique actuelle en étudiant des indicateurs économiques et financiers concomitants (consommation d'NRJ, taux de chômage, cours des matières premières, etc.). - La phase du cycle économique future est correctement identifiée avec des indicateurs économiques et financiers avancés (indice boursier, taux d'intérêt long terme, enquête d'opinion, etc..). - Le candidat restitue les résultats de son étude de manière claire et argumentée.
<p>A2.2. Mise en place d'une stratégie d'allocation d'actifs</p>	<p>C2.2. Réaliser une analyse sectorielle en s'appuyant sur des outils d'analyse et de traitement de données et en définissant les indicateurs conjoncturels permettant de suivre les fluctuations du marché afin d'en anticiper les mouvements.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base d'un cas d'entreprise portant sur la demande d'un investisseur, le candidat doit réaliser une analyse fondamentale et graphique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse sectorielle est cohérente avec l'analyse macroéconomique. - Les secteurs porteurs sont clairement identifiés. - Les représentations graphiques des cours de bourse et des différents indicateurs techniques mettent en évidence les mouvements des prix et des volumes dans le temps (par exemple, pour le secteur immobilier : nombres de permis de construire, mise en chantier de logement, évolution des prix)..

Expert en finance de marché

<p>A2.1. Identification des potentiels d'investissements (Sélection de titres et obligations)</p>	<p>C2.3. Sélectionner les différents titres à inclure dans le portefeuille d'actions en fonction d'une analyse fondamentale, chartiste et boursière tout en tenant compte des facteurs éthiques et environnementaux et sociaux afin d'optimiser le couple rentabilité/risque du portefeuille d'action.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas de construction de portefeuille de valeurs mobilières réaliser l'analyse financière, graphique et boursière afin de sélectionner des titres sur un échantillon d'entreprises comparables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des sociétés s'appuie sur une étude de données quantitatives et qualitatives (informations économiques, financières, environnement réglementaire et politique). - Les facteurs éthiques, environnementaux et sociaux sont intégrés dans la sélection des titres. - Les écarts entre la valeur intrinsèque de l'entreprise et son cours de cotation sur le marché sont mis en évidence (multiples boursier, Gordon-Shapiro et Medaf).. - Le portefeuille proposé est adapté au profil de risque du client et respecte les principes de la diversification (actifs non corrélés)
	<p>C2.4. Sélectionner les obligations à l'aide d'outils d'actualisation et de calcul de risque afin d'optimiser le couple rentabilité / risque du portefeuille obligataire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas de construction de portefeuille de valeurs mobilières réaliser l'analyse financière, graphique et boursière afin de sélectionner des titres sur un échantillon d'entreprises comparables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités en termes de risque et de rentabilité de la gestion obligataire sont clairement identifiées (sensibilité, duration et rendement actuariel). - La sélection des obligations est réalisée sur la base de leur potentiel de création de valeur : performances sectorielles, prévisions macro-économique, et du potentiel spécifique de chaque titre. - Le candidat tient compte de la notation des différentes obligations (standard & Poors, Fitch et Moody's).

Expert en finance de marché

<p>A2.3. Optimisation et suivi des portefeuilles d'actions et obligataires</p>	<p>C2.5. Assurer le suivi de l'évolution des valeurs boursières et économiques des organisations cotées et de la bourse (presse, publications, sites internet...), en déterminant les indices de référence et en s'appuyant sur des outils d'analyse de marché afin d'effectuer les placements financiers au moment le plus opportun.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas fictif ou réel, portant sur une problématique de gestion, le candidat doit proposer une stratégie d'optimisation du portefeuille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de la valeur financière de la société cotée en bourse s'appuie sur la valeur de marché des titres émis. - Le calcul du rendement et du risque de la valeur financière prend en compte la zone géographique dans laquelle l'entreprise, émettrice de titres se trouve (taux de change et géopolitique). - La stratégie de gestion opérée est la plus adaptée (gestion individuelle ou collective) au regard de la sensibilité au risque. - Les modifications du portefeuille proposées sont cohérentes avec l'évolution de la conjoncture économique et intègre les facteurs éthiques. - Les décisions prises sont adaptées aux évolutions des marchés financiers et permettent d'optimiser la valeur du portefeuille.
<p>A2.4. Développement commercial</p>	<p>C2.6. Conseiller un client sur des potentiels de création de valeur en analysant son profil de risque à l'aide d'un questionnaire réglementé et en lui proposant une gamme de produits financiers afin de conclure des transactions financières respectant les règles de déontologies liées à des investissements boursiers.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : A partir d'un cas client, le candidat doit réaliser un questionnaire et établir des recommandations doit réaliser un questionnaire et formule des recommandations d'investissements boursiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le questionnaire proposé permet de cerner les attentes du client en termes de rentabilité et de risque. - Les connaissances financières du client sont évaluées. - Le candidat s'assure de la compréhension par le client du lien entre rentabilité et risque. - Les produits d'investissement proposés par le candidat respectent le profil de risque du client. - Les recommandations d'investissement proposées respectent les normes

Expert en finance de marché

			déontologiques et du cadre légal applicable aux intermédiaires financiers défini par les régulateurs (AMF, ACPR, ESMA, etc...).
--	--	--	---

Expert en finance de marché

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A3. Pilotage et gestion des opérations et risques de marchés</p> <p>A3.1. Evaluation des risques de marchés</p>	<p>C3.1. Cartographier les différents risques économiques, opérationnels, financiers, et juridiques en les examinant et en les qualifiant afin d'évaluer leur niveau de criticité et leur impact sur l'entreprise.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : à partir d'un cas donné, portant sur l'évaluation des risques d'un projet d'investissement, le candidat doit cartographier les risques internes et externes et élaborer une courbe de distribution de probabilité des portefeuilles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification et l'analyse des risques s'appuient sur les standards réglementaires en vigueur (Bâle et Solvency, RGPD). - L'identification des principaux risques s'appuie sur l'ensemble des paramètres de marché (taux, change, actions, matières premières, crédit...), et données internes de l'entreprise pour mesurer leur impact et de leur probabilité, en termes financier (solvabilité, liquidité, perte). - Les risques sont cartographiés en termes de taux, de dividendes, de volatilité, de corrélation et de variation de cours. - Les résultats de l'analyse sont classifiés par niveau de criticité et présentés sous deux dimensions : probabilité et impact financier (taux, change, actions, matières premières, crédit...).

Expert en finance de marché

	<p>C3.2. Mesurer l'impact des différents risques pouvant peser sur les résultats de l'entreprise à l'aide de méthodes/programmes statistiques et mathématiques afin de mesurer la capacité de résistances de l'entreprise aux différentes situations pouvant survenir.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : à partir d'un cas donné ou réel, portant sur l'évaluation des risques d'un projet, le candidat évaluer qualitativement et quantitativement le niveau de chacun des risques auxquels l'entreprise est exposée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de calcul choisie est adaptée au type de risque mesuré (risque financier, risque opérationnel...). - La courbe fait apparaître les quatre éléments constitutifs de la Value at Risk (horizon temporel fixe, intervalle de confiance, montant investi et indicateur spécifique de risque au produit) afin de calculer le montant maximal de perte. - Le niveau d'exposition aux risques est bien évalué (risques cyber, risques opérationnels exogènes, risques d'images (RSE), fraudes de risques financier de chaque client/entreprise-indicateurs). - Les indicateurs de risques définis tiennent compte des corrélations existants entre les différentes variables de marché impliquées (risk metric).
<p>A3.2. Définition des normes de gestion des risques</p>	<p>C3.3. Etablir une stratégie de gestion des risques financiers, en modélisant les paramètres de marché à partir de données historiques et de fonctions paramétriques et en proposant une couverture basée sur l'utilisation de produits dérivés afin de minimiser ou supprimer ces risques.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : à partir d'une problématique d'évolution macro-économique réelle ou fictive portant sur la gestion d'un risque financiers, le candidat doit étudier la situation et formuler des recommandations d'optimisation de la gestion de leurs risques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies et mécanismes de traitement des risques sont adaptés à la nature de chacun des risques. - Les risques financiers (taux, change, actions, matières premières, crédit) sont classifiés par niveau de criticité (impact, probabilité) et une ou plusieurs solutions de gestion sont proposés. - Les recommandations formulées permettent de limiter ou réduire les risques (environnementaux, RGPD, cyberattaques...) et sont adaptées à la nature de la problématique rencontrée par l'organisation.

Expert en finance de marché

			<ul style="list-style-type: none"> - Les avantages et inconvénients de chaque type de produit dérivé sont clairement identifiés. - Le coût de la stratégie proposée est évalué par le candidat.
A3. 3. Suivi et contrôle des opérations de la salle de marchés	C3.4. Superviser le traitement, et l'enregistrement des opérations de marchés en mettant en place un système de contrôle interne et de suivi des activités afin de veiller au respect des obligations réglementaires imposées par la législation.	Mise en situation professionnelle : à partir d'un cas réel ou fictif, portant sur la gestion des opérations d'une salle des marchés, le candidat doit présenter un protocole de contrôle et de traitement des opérations.	<ul style="list-style-type: none"> - Le protocole respecte les normes techniques et réglementaires. - Les modalités de traitement et contrôle et des variations (risques intérêt, change, boursières). - Les règles de comptabilisation des opérations inhérentes au respect de la réglementation sont appliquées (juste coût, distinction entre les instruments financiers traditionnels et les dérivés, critères ESG).
	C3.5. Concevoir un système de reporting en mettant en place des tableaux de bords de suivi des portefeuilles d'actifs et outils de traitement automatique de données afin d'établir des rapports périodiques de gestion et de performance à destination des actionnaires et des autorités de marchés financiers.	Cas pratique : Sur la base d'un cas d'entreprise donné, portant sur la gestion des opérations d'une salle des marchés, le candidat doit proposer un modèle de reporting (Etablissement des rapports périodiques de gestion, de performance)	<ul style="list-style-type: none"> - Le système de reporting proposé permet d'optimiser la remontée des données. - Le candidat propose des solutions de traitement de données appropriées au volume de données financières à exploiter en s'appuyant sur des méthodes et outils de traitement. - Les solutions de traitement des données proposées sont adaptées au volume de données à exploiter.

Expert en finance de marché

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
A4. Management des opérateurs financiers A4.1. Gestion des activités des opérateurs	C4.1. Elaborer le plan d'activités des opérateurs, en définissant l'échéancier et les objectifs opérationnels afin de leur expliciter la trajectoire de leurs missions, et leurs impacts sur la stratégie de l'entreprise.	Cas pratique : à partir d'une situation donnée portant sur les activités d'un service, le candidat élabore un tableau de bord de suivi des activités de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs définis sont Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART). - Le plan de charges est correctement estimé en termes de ressources, deadline, optimisation des activités. - La définition du plan s'appuie sur des attendus concrets (résultats attendus, objectifs stratégiques).
	C4.2. Assurer le suivi de son activité et la performance de son équipe en élaborant des tableaux de bord de suivi incluant des indicateurs clés de performance afin de garantir l'atteinte des objectifs.	Cas pratique : à partir d'une situation donnée portant sur les activités d'un service, le candidat élabore un tableau de bord de suivi des activités de l'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs définis sont Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART). - Le plan de charges est correctement estimé en termes de ressources, deadline, optimisation des activités. - La définition du plan s'appuie sur des attendus concrets (résultats attendus, objectifs stratégiques). - Le tableau de bord est fonctionnel et permet de faire un suivi en temps réel - Les indicateurs sont objectifs, observables et mesurables. - Le tableau de bord est synthétique et visuel, puis permet de mettre en évidence les informations importantes.

Expert en finance de marché

<p>A4.2. Animation d'équipe et développement des compétences</p>	<p>C4.3. Accompagner les collaborateurs dans leur acculturation en matière de réglementation et prévention des risques et en terme d'inclusion ainsi que dans leur montée en compétences en menant des actions de formation et/ou de sensibilisation afin de les initier aux bonnes pratiques.</p>	<p>Cas pratique : à partir d'un cas donné présentant des enjeux de développement des compétences, le candidat propose un plan d'accompagnement de l'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'accompagnement proposée est opérationnelle et technique. - Des leviers de montée en compétences sont proposés. - Les actions proposées sont en adéquation avec les besoins des collaborateurs. - Le candidat propose un plan réaliste pour l'accompagnement à l'appropriation de ces objectifs par l'équipe dans une démarche inclusive
	<p>C4.4. Manager une équipe en mode hybride en mettant en place des outils collaboratifs digitalisés, en adaptant ses méthodes managériales aux différentes formes de diversités (handicap, profil..), afin de les mobiliser autour de valeurs communes et de les soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs individuels et collectifs.</p>	<p>Cas pratique : à partir d'un cas donné présentant des enjeux de développement des compétences, le candidat propose un plan de gestion et de mobilisation de l'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles, tâches et besoins de chaque collaborateur sont bien identifiés. - Les outils collaboratifs sélectionnés sont adaptés et permettent de favoriser les échanges puis de faciliter le partage d'information. - Des débriefings individuels et collectifs sont positionnés au moment le plus importun. - Les modalités de mise en œuvre (cadre/ présentiel/ distanciel / moyens techniques / répartition des activités/ rituels managériaux) sont adaptées aux profils et besoins de chaque collaborateur et de l'entreprise et tiennent compte des spécificités liées à l'inclusion des personnes en situation d'handicap.